

Lyon 7e

Actuellement, 500 mineurs étrangers isolés sont aidés par le Secours populaire

Lieu refuge pour les jeunes fraîchement arrivés dans la région, la permanence pour mineurs étrangers isolés du Secours populaire français apporte son aide chaque année à plusieurs centaines d'adolescents. Rencontre avec sa responsable, Dominique Bartnig.

Combien de jeunes mineurs étrangers, le Secours populaire accueille-t-il dans cette permanence ?

« En 2016, on avait lancé la Maison Sésame avec le Secours catholique et le lieu a fermé en 2018. Le Secours populaire nous a proposé de venir ici et on est resté. On accueille environ 500 jeunes en ce moment, entre les nouveaux arrivants et les anciens, dont une dizaine de filles. La majorité d'entre eux viennent d'Afrique subsaharienne. Plus de la moitié sont Guinéens et un quart Ivoiriens. Ils sont 250 à venir ici chaque jour pour

prendre leur petit-déjeuner, suivre des cours ou bénéficier d'aide administrative. Le lieu est ouvert 7 jours sur 7, de 8 heures à 17 h 30. On est une centaine de bénévoles à les aider actuellement et toujours à la recherche de personnes pour nous soutenir. »

« Ils acquièrent le niveau 3e. Ils apprennent aussi les règles de vie en société »

En quoi consiste votre aide ?

« Quand un jeune arrive ici, on lui fait passer des tests pour déterminer son niveau. Nous avons aménagé une salle de classe et recevons les jeunes par groupes de 50. On leur fournit du matériel scolaire, tous les dons sont d'ailleurs les bienvenus. Les soutiens sont assurés par des enseignants retraités à l'aide de livrets que nous avons créés. On a l'exigence qu'ils viennent toujours à l'heure. On



Dominique Bartnig (en polo noir) entourée de bénévoles et bénéficiaires de la permanence pour mineurs étrangers isolés du Secours populaire français. Photo Stéphanie Ferrand

fait l'appel comme à l'école, c'est important pour l'intégration. Ceux qui ne parlent pas bien la langue commencent par Français langue étrangère (FLE). Ici, les jeunes acquièrent le niveau 3e afin de pouvoir re-

tourner à l'école. Ils apprennent aussi les règles de vie en société, comme se laver les mains avant le petit-déjeuner, ne pas répondre au téléphone. On leur donne également un accès à la culture en les emmenant voir des

spectacles, expositions et musées. Nous organisons aussi tous les mois une journée santé avec nos médecins retraités et des dépistages et vaccinations pour les nouveaux arrivants. »

Quels sont les besoins de ces jeunes ?

« Les deux principales difficultés qu'ils rencontrent sont le logement et le transport. Il y a un peu d'hébergement citoyen mais la plupart d'entre eux vivent dans des squats et camps. Quand un jeune fait son recours, il n'a pas le moindre revenu. On les aide à se nourrir, se vêtir, reprendre leurs études, se soigner mais on a besoin de soutien pour l'hébergement et le transport. Les jeunes doivent parfois prendre les TCL pour aller à leurs rendez-vous et ils n'ont pas de carte d'abonnement ni d'argent pour acheter des tickets donc reviennent avec des amendes. »

Permanence Mineurs étrangers isolés du Secours populaire français, 58 rue Victor-Lagrange.

5ème édition LYON Parc de la Tête d'Or

CENTRE LEON BERARD contre le cancer

LA SCINTILLANTE

29 sept. 2024

5 KM Marche

9 KM Course à pied Marche rapide

INSCRIPTIONS SUR : lascintillante.fr

MÉTROPOLE GRAND LYON VILLE DE LYON La Région Auvergne-Rhône-Alpes SYTRAL SYTRAL SYTRAL SYTRAL Chérie

6924-V1

417830800

VILLE DE LYON Avis d'appel à projets Réinvestir les lieux – site Neyret

©Kevinboisjoly

La Ville de Lyon lance un appel à projets pour la réutilisation de locaux dans le bâtiment Neyret, situé 10 rue Neyret à Lyon 1^{er} arrondissement.

Il s'agit de mettre à disposition à un preneur, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire, des locaux à aménager d'une superficie de 2460 m² pour la création et la gestion d'un tiers lieu destiné à l'accueil d'activités mixtes et orienté vers la transition écologique, dans ce lieu idéalement situé dans les Pentes de la Croix Rousse.

Les porteurs de projets intéressés devront remettre un dossier de candidature avant le vendredi 6 décembre 2024 à 18h.

Dossier de présentation et règlement de consultation à retirer sur le site <http://marches2.lyon.fr/accueil.htm> avec le mot clé : « appel à projet Neyret »

423649500